

■ VENDANGES

## Les vigneron y ont cru



La majeure partie du raisin vendangé dans le canton l'a été dans la région du lac de Bière (ici, le vignoble neuvevillois). ARCHIVES

Il a eu beau geler le 27 avril, pleuvoir des cordes en juin et faire très sec en septembre. Même l'arrivée de la drosophile du cerisier juste avant les vendanges n'y a pas suffi. Les vigneron du canton de Berne, et surtout leurs vignes, ont su résister en 2016 pour encaver envers et contre tout une importante quantité de raisin de parfaite qualité. C'est ce qu'indique la Direction bernoise de l'économie publique dans un communiqué.

Cette année, près de 1970 tonnes de raisin ont été récoltées dans le canton, en augmentation de 27% par rapport à 2015. En termes de quantité, il faut remonter aux vendanges 2011 pour se retrouver à pareille fête. Avec 1816 tonnes, la majeure partie de ces volumes provient de la région du lac de Bière (+28%). Sur les rives du lac de Thoun, quelque 139 tonnes ont été récoltées (+33%). Quinze tonnes ont été vendangées dans le reste du canton (-32%), sur de plus petites surfaces viticoles ayant

particulièrement souffert du gel.

La qualité du raisin est jugée «très bonne». De même pour la maturité des grains. Avec une teneur en sucre un peu moins élevée que les années précédentes, le chasselas n'a été que très peu sujet au botrytis, un champignon.

### Promesse de l'aube

Les grands exploitants, à en croire leurs premières impressions, estiment que le vin jeune est «harmonieux, équilibré et aromatique». L'arôme typique des cépages blancs plaît. «Toutes les conditions pour produire un bon millésime sont donc réunies», salive-t-on à la Direction de l'économie publique.

À 245 ha, la surface viticole bernoise a crû de deux hectares. Le nombre d'exploitations a aussi gagné deux unités, à 191. En revanche, le nombre de structures d'encavage s'est érodé de 10% sur le territoire bernois. Il y reste actuellement 80 exploitations produisant elles-mêmes leur vin. AB

■ MOUTIER

## Après 20 ans d'absence, le groupe Galaad annonce son (grand) retour

► **L'annonce a suscité le buzz hier:** Galaad reprend du service!

► **Le groupe prévôtois de rock progressif se remet en selle** 20 ans après avoir sorti «Vae Victis», album devenu mythique auprès des fans francophones du genre.

► **Un concert est d'ores et déjà annoncé: il aura lieu en mars à l'occasion de la Fête de la jeunesse jurassienne à Moutier.** Tout reste ouvert pour la suite.

L'information diffusée dimanche soir sur les réseaux sociaux a suscité le buzz: le groupe prévôtois de rock progressif Galaad se remet en selle. Disparu après la sortie de *Vae Victis*, album de référence dans le monde du rock progressif, le groupe se reforme dans sa mouture initiale avec Sébastien Froidevaux (guitares), Gianni Giardiello (claviers), Pierre-Yves Theurillat (chant et mots), Gérard Zuber (basse) et Laurent Petermann (batterie).

Un premier concert est d'ores et déjà prévu le 18 mars 2017 à la Sociét'halle à Moutier, à l'occasion de la Fête de la jeunesse jurassienne. Un concert qui va sans doute rappeler des souvenirs lumineux aux qua-



Galaad en 2016, de gauche à droite: Sébastien Froidevaux, Gianni Giardiello, Pierre-Yves Theurillat, Gérard Zuber et Laurent Petermann. PHOTO PCE

dras et autres quinquas qui ont vécu, à l'époque, les frasques du charismatique chanteur Pierre-Yves Theurillat dans la défunte halle de la Poste.

### Pas une première réformation

«D'autres dates devraient suivre, mais aucune n'est pour l'heure agendée», confie le parolier, par ailleurs seul membre du groupe à encore résider en Prévôté. Quant à l'éventualité de sortir un troisième album: «Tout reste ouvert. Nous verrons comment les choses se

présentent», poursuit Pierre-Yves Theurillat.

L'annonce de la réformation de Galaad n'est toutefois pas une première. En 1998, elle n'avait par exemple pas fait long feu. Moins encore en 2010, lorsque Pierre-Yves Theurillat et Sébastien Froidevaux avaient annoncé le retour du groupe prévôtois sur le devant de la scène.

Mais depuis cette dernière annonce, les deux compères ne se sont pour ainsi dire plus quittés, eux qui ont sorti deux albums remarquables sous le

nom de PyT (acronyme de Pierre-Yves Theurillat): *Carnet d'un visage de pluie* et *Mon grand amer*.

### Souvenirs du Bataclan

Galaad fait partie des groupes jurassiens les plus célèbres. Pas moins de 10 000 copies de *1<sup>er</sup> Février* et *Vae Victis* ont par exemple été écoulées. Fondé en 1988, le groupe s'est forgé une renommée internationale dans les années 1990. Il avait notamment ouvert pour Pendragon au Bataclan à Paris. AURÉLIE MONNIER/PCE

■ TRAMELAN

## Camping du Château: le législatif met la herse

Non, rien ne changera fondamentalement en ce qui concerne le développement du camping du Château, voisin de la piscine du même nom à Tramelan. En refusant d'une courte majorité hier soir de prolonger de cinquante à cent ans le droit de superficie accordé au promoteur Mario Martinez, le Conseil général a toutefois envoyé un message clair. La construction de petites maisons (six le sont déjà, cinq en voie de l'être) et l'avènement d'une sorte de nouveau quartier d'habitation en plein pâturage ne plaît pas à tout le monde.

Mario Martinez, à la tête de la société Camping du Château, a adressé au Conseil municipal une demande de prolongation du droit de superficie de 2064 à 2104, sa limitation à cinquante ans représentant selon lui une potentielle entrave à l'achat de maisonnettes par de nouveaux acquéreurs. Le Conseil général, à qui il était demandé de valider cette extension dans le temps du droit de superficie, ne l'a pas entendu de cette oreille.

La fronde est en particulier venue du Groupe Débat et du Parti libéral-radical. «Les gens ont longtemps rêvé d'un camping, mais ont-ils rêvé de ce que nous avons aujourd'hui? Alors que la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire veut concentrer l'habitat, il est inacceptable de voir pousser un quartier de résidences secondaires, voire principales, loin



Raphaël Maire (à gauche) et Wilfrid Geremia occuperont l'an prochain les fonctions de président, respectivement premier vice-président du Conseil général. PHOTO AB

du centre. C'est inimaginable», a fustigé Daniel Chaignat, du Groupe Débat. Raymond Vuilleumier, du PLR, a pour sa part relevé que la possibilité existe pour un propriétaire de demander une prolongation du droit de superficie deux ans avant son échéance. Quant à Mathieu Chaignat, au nom du Groupe Débat, il a parlé d'une

«hérésie en matière d'aménagement du territoire».

Le soutien presque unanime des socialistes n'y a rien fait. L'objet a été refusé par 17 voix contre 12 et 4 abstentions. Dans la foulée, le législatif a encore mis son veto, par 17 voix contre 14 et 2 abstentions, à une délégation de compétences au Conseil municipal pour négocier seul les affaires ayant trait au camping.

En l'absence de l'administrateur des finances Raphaël Chappuis, hospitalisé, le Conseil général a encore accepté le budget 2017 et son déficit prévu de 454 900 fr. Il a enfin donné son aval à une augmentation du crédit, de 230 045 fr. à 353 117 fr, nécessaire à la réfection du pont de la formation. De nouveaux défauts dans le revêtement de la partie nord sont en effet apparus lors d'analyses. AB

### Les radicaux remontent au perchoir

► **Sur la base d'une loi tacite réglant un tournus interpartis, la présidence du Conseil général en 2017 revient au Parti libéral-radical. Et c'est Raphaël Maire, actuel premier vice-président, élu hier soir à l'unanimité, qui assumera la fonction. Il faut remonter à 2012 pour retrouver un radical et André Tellenbach dans le costume de premier citoyen tramelot.**

► **Tous les membres ayant siégé cette année au bureau du législatif en seront encore en 2017. Quelques rôles ont simplement fait l'objet d'une redistribution interne. On retrouvera Wilfrid Geremia (Groupe Débat, premier vice-président), Marc Sifringer (PS, second vice-président), Pierre-Yves Emery (PS, secrétaire), Beat Scheidegger (UDC, secrétaire adjoint), Frank Ramseyer (PS, scrutateur) et Werner Liechti (Groupe Débat, scrutateur). AB**

■ VALBIRSE

## Les conseillers généraux valident un budget proche de l'équilibre

Pour sa dernière séance de l'année, le Conseil général de Valbirse a accepté hier soir un budget communal quasi équilibré pour l'année 2017. Calculé sur une quotité d'impôt inchangée de 2.0, ce dernier prévoit un excédent de charges de 43 578 fr. Le budget est accompagné d'un plan d'investissements pour l'année à venir. Le Conseil communal a défini plusieurs projets jugés nécessaires et urgents. Détaillés par le maire Paolo Annoni, les investissements prévus représentent une dépense globale de 3,24 millions de fr. «Ces dépenses seront validées au coup par coup par le Conseil général ou par les urnes en fonction de leur montant», a-t-il expliqué.

### Prudence tout de même

Au nom de la Commission de gestion et de surveillance, Marcel Dehlinger a souligné que le budget met un accent particulier sur l'entretien des infrastructures communales, principalement les bâtiments. «Tout cela a été possible grâce aux rentrées fiscales supplémentaires prévues», a-t-il noté. «Il nous reste à espérer que ces rentrées soient à la hauteur des attentes», a rebondi Nadine Graber, de la Liste libre, à l'heure de la discussion. Serge Monnerat (Parti socialiste et sympathisants) s'est lui inquiété des augmentations prévues dans les services généraux, mais aussi la sécurité sociale au même titre que Nicolas Curty (PLR et sympathisants). De son côté, Sébastien Blanchard (UDC-PBD) a encouragé les autorités à «surfer sur la vague d'attractivité» observée à Valbirse – référence faite aux nombreux logements en construction – en «étudiant sans plus attendre les besoins relatifs à l'offre scolaire». Plus prudent, Franco Viloz (Groupe Alternative) a mis en garde ses collègues: «Les nouvelles du canton ne sont pas rassurantes, et l'on peut craindre que certaines



Le Bureau pour 2017. De gauche à droite: Franco Viloz, Sébastien Blanchard, Cédric Berberat, Elisabeth Carpio et Virginia Grosjean. PHOTO OZA

charges soient reportées sur les communes. Il s'agira de rester vigilant et réactif.»

### Sébastien Blanchard président

Au terme de la séance, les conseillers généraux ont approuvé unanimement le nouveau règlement scolaire, mais aussi celui des sapeurs-pompiers de Moron. Rattaché à Bévillard avant la fusion, le corps couvrait aussi les communes de Malleray, Pontenet et Champoz selon un contrat de prestations. La création de la commune de Valbirse nécessitait une adaptation de la convention.

Enfin, le Bureau du Conseil général pour l'année 2017 a été nommé. Sébastien Blanchard accède à la présidence et succède à Nicolas Curty. Il sera secondé par Franco Viloz (premier vice-président) et Cédric Berberat (Liste libre, deuxième vice-président). Elisabeth Carpio (PS) et Virginia Grosjean (PLR) sont élus scrutatrices. À noter encore que Séverine Barbagallo sera vice-maire de Valbirse l'an prochain. OZA